

## **INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET DE CESSION A GROUPE SNEF D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS ALLIATIV (ACTIONNAIRE DE CONTROLE DE VISIATIV), SUIVIE DU DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE OBLIGATOIRE SUR LES TITRES VISIATIV**

Lyon (France), le 3 juin 2024 – 18h00 CEST. Visiativ, le spécialiste de la transformation numérique et de l'innovation pour les PME et ETI, est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0004029478, ALVIV).

**Le 27 février 2024, Groupe SNEF et les principaux actionnaires d'Alliativ ont conclu un contrat de cession d'actions permettant à Groupe SNEF d'acquérir environ 75,72% du capital d'Alliativ, actionnaire de contrôle de Visiativ.**

**Comme indiqué dans le communiqué de Visiativ du 9 février 2024, la transaction pourrait être réalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires usuelles en matière de contrôle des concentrations, ainsi qu'à l'approbation formelle de certains partenaires commerciaux de Visiativ.**

**La réalisation de l'acquisition se ferait par voie de cession en numéraire, sur la base d'une valeur par transparence égale à un prix de 37,00 € par action de Visiativ (coupon attaché), et serait suivie par le dépôt à titre obligatoire par Alliativ d'un projet d'offre publique d'achat visant le solde des actions Visiativ en circulation ainsi que l'intégralité des actions gratuites potentiellement à émettre avant la clôture de l'offre publique d'achat, au prix unitaire de 37,00 € par action (coupon attaché).**

### **Mise à jour du nombre d'actions Visiativ cédées par les actionnaires concertistes**

Pour rappel, le communiqué de Visiativ du 9 février 2024 prévoyait, concomitamment à la réalisation de l'acquisition susmentionnée, que les actionnaires concertistes de Visiativ céderaient à Alliativ un nombre total de 252.801 actions de Visiativ (représentant environ 5,48% du capital de Visiativ) au prix de 37,00 € par action de Visiativ (coupon attaché). Contrairement à ce qui a été indiqué, les actionnaires concertistes de Visiativ céderont finalement à Alliativ, le jour de la réalisation de l'acquisition de la majorité du capital d'Alliativ par Groupe SNEF, **252 578** actions de Visiativ.

### **Nomination du cabinet A2EF en qualité d'expert indépendant**

Pour rappel, le communiqué de presse de Visiativ du 9 février 2024 prévoyait qu'un expert indépendant serait désigné par le Conseil d'administration avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'offre publique d'achat conformément aux dispositions de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF. Le 15 mars 2024, le Conseil d'administration, sur proposition du comité *ad hoc*, a désigné le cabinet A2EF, représenté par Mme Sonia Bonnet-Bernard, en qualité d'expert indépendant sur le fondement de l'article 261-1, I, 1°, 2° et 4° et II du règlement général de l'AMF et conformément à l'instruction AMF n°2006-08 et à la recommandation AMF n°2006-15.



### **À PROPOS DE VISIATIV**

La vocation de Visiativ est de faire de la transformation digitale un levier de performance pour les entreprises. Nous le faisons en co-construisant aux côtés de nos clients, sur le long terme. Cela se résume par notre promesse : "Sharing is growing".

Nous accompagnons nos clients en fournissant des solutions et des services pour planifier, mettre en œuvre, gérer et suivre leurs transformations avec une approche unique et innovante à travers trois piliers : Consult (conseils & accompagnement), Engage (solutions & déploiement) et Connect (communautés d'échange et partage). Grâce à une expérience éprouvée de plus de 35 ans auprès de plus de 25 000 clients PME et ETI, Visiativ a réalisé un chiffre d'affaires de 277 M€ en 2023. Présent en France, et à l'International (Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, E.A.U., États-Unis, Irlande, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse), Visiativ compte plus de 1 500 collaborateurs.

Visiativ (FR0004029478, ALVIV) est cotée sur Euronext Growth à Paris. L'action est éligible au PEA et PEA-PME.

**Retrouvez toutes les infos sur [www.visiativ.com](http://www.visiativ.com)**

#### **CONTACT VISIATIV**

Lydia JOUVAL  
Communication Externe  
Tél. : 04 78 87 29 29  
[lydia.jouval@visiativ.com](mailto:lydia.jouval@visiativ.com)

#### **CONTACT INVESTISSEURS**

ACTUS  
Mathieu OMNES  
Tél. : 01 53 67 36 92  
[momnes@actus.fr](mailto:momnes@actus.fr)

#### **CONTACT PRESSE**

ACTUS  
Serena BONI  
Tél. : 04 72 18 04 92  
[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

### **À PROPOS DE GROUPE SNEF**

Fondé en 1905, le Groupe Snef est un leader français des métiers d'ingénierie de conception et d'accompagnement de projets, d'intégration et de maintenance de systèmes électriques et mécaniques, de développement de systèmes industriels et d'automatismes, ainsi que de mise en œuvre de solutions d'architecture informatique, d'industrie 4.0 et de sécurité. Le Groupe Snef travaille aux côtés des grands acteurs de la Marine, des Energies, de l'Industrie, des Infrastructures et des Bâtiments. Le Groupe Snef réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard d'Euros, au travers d'une vingtaine de pays.

\*\*\*\*\*

*Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer.*

*Ce communiqué contient des éléments prospectifs qui sont basés sur des appréciations ou des hypothèses raisonnables à la date du communiqué qui pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, des risques exposés dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. VISIATIV s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.*